

Eva-Maria von Kemnitz

Jean-François MONDOT, Imams de France Paris, Éditions Stock, 2009, 271 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Eva-Maria von Kemnitz, « Jean-François MONDOT, Imams de France », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 148 | octobre-décembre 2009, document 148-95, mis en ligne le 27 janvier 2010, consulté le 28 juillet 2016.
URL : <http://assr.revues.org/21624>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/21624>

Document généré automatiquement le 28 juillet 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Archives de sciences sociales des religions

Eva-Maria von Kemnitz

Jean-François MONDOT, Imams de France

Paris, Éditions Stock, 2009, 271 p.

Pagination de l'édition papier : p. 75-342

- 1 La présente publication, une parmi beaucoup d'autres traitant de l'islam en France, se met en évidence par une approche novatrice. Elle révèle l'univers des communautés musulmanes raconté de l'intérieur, par la voix de ses imams. Jean-François Mondot, journaliste, présente le résultat de ses enquêtes menées pendant deux ans auprès d'imams de groupes différents. Une recherche de représentativité des communautés, l'intérêt du discours de certains ont abouti à un choix de quinze imams. Certes, ce nombre, face à un total d'environ mille sept cents lieux de culte musulman en France, ne constitue pas un échantillon valable et l'auteur en est conscient. En revanche, le contenu présenté est pertinent. L'auteur a voulu montrer le côté humain, présenter les visages et les discours individuels pour chasser les fantasmes collectifs engendrés par peur ou ignorance vis-à-vis de l'islam. Il a soumis à ses interlocuteurs un modèle uniforme de questionnaire, travaillé directement ou avec l'aide d'un interprète en plusieurs sessions, présentant les questions «chaudes» telles le port du voile, la laïcité, la lecture voire l'interprétation du texte coranique, le statut de la femme, les châtiments corporels prônés par la charia, mais aussi les questions politisées telles les émeutes de 2005, etc. Il en résulte un livre de quinze volets, correspondant chacun au portrait d'un imam, composé par une introduction biographique traçant le parcours intellectuel de chacun, les considérations sur le rôle des imams, les problèmes que leur sont soumis par les membres de la communauté et leur relations avec la société française.
- 2 Il s'en dégage une vision complexe des réalités islamiques en France qui reflète la diversité de l'islam dans les pays d'origine des croyants et aussi les transformations opérées dans le milieu de diaspora. Il en résulte aussi la diversité des imams en termes ethniques, linguistiques, de leur statut et mêmes des apparences si l'on se fie à leurs vêtements. Leur distribution géographique couvre les principaux lieux habités par les musulmans de France. Le mode d'insertion des imams dans la société d'accueil est variable, beaucoup sont des réfugiés, d'autres naturalisés français et d'autres encore en situation de contrat, généralement pour quatre ans.
- 3 Revenons sur quelques types de réponses qui, semble-t-il, éclairent le mieux la richesse de l'information recueillie. D'abord, la fonction d'imam comme ils l'envisagent eux-mêmes. Elle est perçue comme une mission, un service complexe rendu à la communauté et qui porte sur les problèmes de gens, soit d'ordre religieux, éthique, familiaux jusqu'aux questions de caractère psychologique. C'est une vision élargie qui ne limite pas l'imam au «garant de gestes de la foi» mais le projette dans le rôle d'un «véritable guide spirituel» (p.121) L'imam étant vu comme un modèle, une référence une fois qu'il agit par rapport à une communauté minoritaire et «déjà suffisamment stigmatisée et exposée au racisme». Cela pose naturellement la question des rapports avec la société d'accueil et ses institutions. Le trait marquant et souligné, à maintes reprises par l'auteur, c'est le légalisme qui caractérise les imams, soit par conviction soit par pragmatisme, ils entendent respecter la loi du pays d'accueil en transmettant ce message aux fidèles. Dans la question du foulard, par exemple, la majorité appelaient les fidèles à relativiser cette pratique. L'un d'eux a même affirmé: «... les musulmans doivent négocier leur visibilité en fonction de leur contexte, et ne pas pousser les autres à devenir des racistes ou des violents» (p.232). La question des caricatures a, certes, suscité de l'indignation mais on les a attribués plutôt à l'ignorance sans vouloir y voir de la provocation. De la même façon, tous se sont manifestés contre la violence, quelle que soit son origine.
- 4 Quelle est leur formation spécifique pour exercer leurs fonctions? L'amplitude des situations est énorme. En ce qui concerne la formation religieuse, il y a un certain nombre de détenteurs d'un savoir non fondé sur des études solides, mais d'autres disposent d'une formation acquise dans des universités de pays arabes ou même occidentales, ayant obtenu les plus hauts degrés

académiques. Si la connaissance religieuse a un impact décisif sur la manière dont sont envisagés les problèmes à résoudre, elle n'est pas suffisante pour exercer efficacement ces fonctions dans le contexte de la diaspora, où la maîtrise de la langue du pays et la connaissance de la société sont des atouts indispensables, le dialogue avec les jeunes de la deuxième ou troisième génération et francophones dans leur majorité en dépend largement et par conséquent la contention du radicalisme. Le travail développé par l'Institut de Formation des Imams à Château-Chinon mérite être suivi. La Turquie est le seul pays qui mène une sélection des imams envoyés à l'étranger, soumis aux examens de trois échelles, le troisième à la charge du Ministère de l'Intérieur, des Affaires Étrangères et du *Diyanet* (l'autorité religieuse turque) dont le but est d'évaluer le degré d'ouverture des candidats. Le type de discours et d'action dépend en grande partie du statut de l'imam. Les bénévoles peuvent mieux garder leur indépendance en étant, à la fois, des interlocuteurs crédibles pour leur communauté et pour les pouvoirs publics. Ceux qui sont salariés dans le cadre de contrats bilatéraux ont plus de difficultés d'échapper aux pressions.

5 À propos de la laïcité, on retient une appréciation généralement positive car elle permet aux musulmans la pratique de leur religion dans un milieu qui n'est pas musulman. La laïcité est vue comme un garant des droits et «un cadre» (p.90). Un des imams fait ce commentaire: «La laïcité – c'est un don de Dieu... pour protéger la religion contre certains religieux mais aussi contre les gens qui prennent la religion en otage pour servir leurs intérêts» (p.27).

6 En ce qui concerne la lecture, voire l'interprétation, du Coran les opinions des imams se divisent. Ceux qui possèdent une formation religieuse solide manifestent souvent une attitude critique devant les lectures rigoristes qui veulent imposer aux musulmans des mœurs rétrogrades et insistent sur la nécessité de faire une distinction nette entre les fondements de l'islam et les questions culturelles ou les traditions en incitant à ne pas suivre le texte aveuglément sans réfléchir. Mais la prudence, et même une sorte d'autocensure sont discernables dans leurs discours lorsqu'ils affirment que l'*ijtihad* dépend d'un effort de réflexion des oulémas sur ce qui les dépasse... Les partisans des courants salafistes argumentent que «Dans l'islam... à chaque fois qu'il est ordonné quelque chose, ou interdit quelque chose, c'est un bien pour l'homme» (p.114). Ce raisonnement conduit à ce qu'ils considèrent qu'«il ne peut pas y avoir de contradiction entre la révélation et la charia islamique» (p.115).

7 L'accroissement du nombre de croyants ne se produit pas seulement par la croissance démographique ou par la migration mais aussi par la conversion. Ce phénomène en contexte français est assez significatif et provoquent des propos sur les convertis, les mariages mixtes et l'apostasie. Ces questions démontrent clairement l'importance de la formation de l'imam, sa capacité d'orienter les fidèles dans une société non islamique dans la perspective de «l'éthique de la responsabilité» selon Max Weber.

8 Le contexte différencié de vivre l'islam dans la diaspora rehausse aussi le rôle des intellectuels musulmans dans les débats concernant les solutions à apporter dans ce contexte spécifique et sécularisé. Le plaidoyer pour l'islam européen est l'œuvre de penseurs, parfois controversés, comme Tariq Ramadan, Tareq Oubrou, Malek Chebbel, Dalil Boubakeur, Tahar Mahdi et également de femmes comme, par exemple, Leila Babbès ou Fawzia al-Ashmawi. Ces voix provoquent une résonance dans les pays islamiques. C'est aussi dans le contexte de la diaspora que se développent des associations islamiques telle l'Union des Organisations Islamiques de France (l'UOIF) et de nouvelles formes de traitement de ces problèmes comme, par exemple, la consultation élargie à travers le Conseil Européen de la Fatwa et de la Recherche (fondé en 1997) et à travers la consultation de fatwas *on line*. D'autres signes de l'évolution des communautés musulmanes se trouvent dans l'associationisme en train de se renforcer ainsi que la participation des musulmans à la vie politique des pays de résidence.

9 Cet ouvrage arrive au moment où l'islam en Europe montre de nets signes de (re)organisation et il sera, sans doute, opportun de comparer ses conclusions avec celles d'autres études sur le panorama global européen où la présence islamique est devenue substantielle (environ dix à quinze millions).

10 Le livre de Jean-François Mondot écrit d'une position sans préjugés, ni islamophile ni islamophobe où prévaut le désir de comprendre plutôt que de juger, mérite d'être lu avec

attention, et mérite surtout une réflexion approfondie sur le *modus vivendi* souhaitable et possible à construire entre les musulmans en France et la société qui les accueille et le rôle que les imams peuvent et doivent y jouer pour le bénéfice de tous. Cette publication occupe une place à part: ni travail académique ni simple reportage, elle offre l'avantage de parler un langage accessible et en même temps précis en comblant une lacune dans la connaissance de l'islam en France par rapport aux problèmes les plus visibles et controversés à la fois pour un large public. De la part de son auteur, elle se veut un témoignage engagé, un antidote au bain médiatique de tous les jours.

Référence(s) :

Jean-François MONDOT, Imams de France, Paris, Éditions Stock, 2009, 271 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Eva-Maria von Kemnitz, « Jean-François MONDOT, Imams de France », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 148 | octobre-décembre 2009, document 148-95, mis en ligne le 27 janvier 2010, consulté le 28 juillet 2016. URL : <http://assr.revues.org/21624>

Référence papier

Eva-Maria von Kemnitz, « Jean-François MONDOT, Imams de France », *Archives de sciences sociales des religions*, 148 | 2009, 75-342.

Droits d'auteur

Archives de sciences sociales des religions
